

**INSCRIPTION C.L.A.S. COLLEGE  
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE  
2013-2014**

NOM : ..... Prénom : .....  
 Classe : ..... Redoublant : oui  non

Quelles sont vos attentes par rapport au CLAS et pour quels motifs souhaitez-vous inscrire votre (vos) enfant(s) ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**REGLEMENT INTERIEUR**

- 1- Horaires : deux temps d'accueil sont prévus : 16h15 ou 17h15. Le CLAS se termine à 18h30. Les parents peuvent venir à partir de 18h15, non pas pour récupérer leur enfant mais pour rencontrer les animateurs, échanger sur la séance ou participer à l'atelier (obligatoire). Inscription au moins 2 fois par semaine.
- 2- Les parents doivent venir faire le point régulièrement sur l'évolution de leur enfant avec l'animateur.
- 3- En cas d'absence, prévenir le Centre Social le plus rapidement possible. Seules les absences pour maladie et rendez-vous médical (apporter un justificatif dans les 48h – Dernier délai le 30 du mois - avant la facturation), voyage scolaire (prévenir une semaine à l'avance) ne seront pas facturées.
- 4- Le carnet de correspondance est un outil pour faciliter la communication entre famille, collège et animateurs. Pensez à le regarder et à l'utiliser !
- 5- Le CLAS sera fermé les jours de ponts définis par la Mairie, même si le collège est assuré.**
- 6- Inscription au trimestre obligatoire.

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Le ..... Signature des parents : Signature de l'enfant :



POLE EDUCATION - JEUNESSE - CENTRE SOCIAL – rue des Marronniers – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER – Tél. 04.74.94.25.53



**C.L.A.S. COLLEGE 2013-2014  
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE  
REGLEMENT INTERIEUR**



- 1- Horaires : deux temps d'accueil sont prévus : 16h15 ou 17h15. Le CLAS se termine à 18h30. Les parents peuvent venir à partir de 18h15, non pas pour récupérer leur enfant mais pour rencontrer les animateurs, échanger sur la séance ou participer à l'atelier (obligatoire). Inscription au moins 2 fois par semaine.
- 2- Les parents doivent venir faire le point régulièrement sur l'évolution de leur enfant avec l'animateur.
- 3- En cas d'absence, prévenir le Centre Social le plus rapidement possible. Seules les absences pour maladie et rendez-vous médical (apporter un justificatif dans les 48h – Dernier délai le 30 du mois - avant la facturation), voyage scolaire (prévenir une semaine à l'avance) ne seront pas facturées.
- 4- Le carnet de correspondance est un outil pour faciliter la communication entre famille, collège et animateurs. Pensez à le regarder et à l'utiliser !
- 5- Le CLAS sera fermé les jours de ponts définis par la Mairie, même si le collège est assuré.**
- 6- Inscription au trimestre obligatoire.

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Le ..... Signature des parents : Signature de l'enfant :